

D'AÏKIDO



OBLIGATOIRE ! ! ! !

PASS SANITAIRE

LE DISPOSITIF ANTI-COVID sera obligatoire

Le passe sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, l'une des 3 preuves suivantes :

- La vaccination avec schéma complet :

- 2 semaines après 2^e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderne, AstraZeneca) ;
- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
- 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection)

- La preuve d'un test négatif de moins de 48h

- **Un test RT-PCR ou antigénique positif** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

Les adolescents de 12 à 17 ans sont exemptés de pass sanitaire jusqu'au 30 août. **Mais doivent porter le MASQUE**

Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver les mains régulièrement



Éternuer ou tousser dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade